



PRÉFET  
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

## Note de présentation des budgets 2019 du Territoire des îles Wallis et Futuna

### I - BUDGET PRINCIPAL 2019

Comme à chaque préparation d'un acte budgétaire, l'exercice est contraint. Les services ont été invités à présenter leurs propositions à budget constant en 2019 par rapport au budget primitif (BP) 2018. A cet égard, il est demandé aux services de contenir leurs dépenses de fonctionnement afin de dégager les ressources nécessaires pour financer les mesures prioritaires ainsi que les dépenses d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble du BP 2019 mise en perspective du BP 2018.

	EVOLUTION DEPENSES – RECETTES				
	BP 2019	BP 2018	BP 2017	EVOLUTION 2019/2018	EVOLUTION 2019/2017
SECTION INVESTISSEMENT	799 458 513	202 954 950	731 690 395	293,91%	9,26%
SECTION FONCTIONNEMENT	3 857 422 886	3 273 713 112	3 329 553 484	17,83%	15,85%
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>4 656 881 399</b>	<b>3 476 668 062</b>	<b>4 061 243 879</b>	<b>33,95%</b>	<b>14,67%</b>

**Le budget principal primitif** du Territoire pour 2019 s'établit au total à 4 656 881 399 XPF, dont 799 458 513 XPF en section d'investissement, et 3 857 422 886 XPF en section de fonctionnement. Par rapport au BP 2018, le BP 2019 est en croissance de 34 %.

Cette hausse s'explique principalement par la hausse significative de la section investissement (près de 300%), et exclusivement issue des subventions de l'État. Quant à la section fonctionnement, elle connaît une hausse de 114M XPF soit + 18 % par rapport au BP 2018.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

S'agissant des ressources du Territoire, la principale contribution provient du service des douanes. Les recettes douanières inscrites au BP 2019 s'établissent à 2 365 545 700 XPF, soit 61,32 % du total des recettes de fonctionnement. Par rapport au BP 2018, les recettes douanières connaissent une légère baisse de - 0,52 % ( 2 377 909 500 XPF en 2018).

	EVOLUTION RECETTES DOUANES				
	BP 2019	BP 2018	BP 2017	EVOLUTION 2019/2018	EVOLUTION 2019/2017
RECETTES DOUANIERES	2 365 545 700	2 377 909 500	2 260 045 500	-0,52%	4,67%
BUDGET FONCTIONNEMENT	3 857 422 886	3 273 713 112	3 329 553 484	17,83%	15,85%
POIDS RECETTES DOUANIERES / SECTION FONCT	61,32%	72,64%	67,88%	-15,57%	-9,66%

Concernant les principales autres ressources du Territoire, elles sont constituées de subventions de l'État (+21%) et d'autres recettes issues d'actions et reversements. Le tableau suivant fait ressortir le poids relatif de chacune des recettes précitées dans le budget de fonctionnement :

	BP 2019		BP 2018		BP 2017	
	Montant	Poids recettes/Fonct	Montant	Poids recettes/Fonct	Montant	Poids recettes/Fonct
RECETTES DOUANIERES	2 365 545 700	61,32%	2 377 909 500	72,64%	2 260 045 500	67,88%
RECETTES SUBV ETAT	709 173 513	18,38%	589 788 131	18,02%	576 761 417	17,32%
AUTRES RECETTES DE FONCT (actions, reversement EEFW et autres recettes non ventilées)	191 288 305	4,96%	181 338 305	5,54%	206 251 552	6,19%

La hausse des recettes de l'État proviennent de la participation au titre de la desserte aérienne (+85M XPF) et le versement de 36M XPF au titre de la mesure bas salaires.

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Le niveau des recettes d'investissement rejoint le niveau atteint en 2017. Dans cette configuration, l'autofinancement (virement de la section de fonctionnement) représente 16 % alors que les subventions d'investissement de l'État représentent 84 % de la section.

	BP 2019		BP 2018		BP 2017	
	Montant	Poids recettes/Inv	Montant	Poids recettes/Inv	Montant	Poids recettes/Inv
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	127 580 350	15,96%	200 954 950	99,01%	36 440 900	4,98%
RECETTES INVESTISSEMENT ETAT (CNDS-FEI-CDD-DGAC-PACT)	669 878 163	83,79%	0	0,00%	693 248 898	94,75%
PRODUITS CESSION IMMO	2 000 000	0,25%	2 000 000	0,99%	2 000 000	0,27%
<b>TOTAL</b>	<b>799 458 513</b>		<b>202 954 950</b>		<b>731 689 798</b>	

La section d'investissement est multipliée par 4 entre les BP 2018 et 2019 en raison de financements État tels que les subventions précisées ci-après.

## I. SECTION d'INVESTISSEMENT

La section investissement est essentiellement abondée par des subventions de la DGAC, le programme PROTEGE (environnement) et du CNDS, ainsi que par un virement de la section de fonctionnement. La ventilation est la suivante :

- 417,661 098 XPF (3,5M€) subvention DGAC Aéroport de Vélé,
- 209M XPF (1,75M€) programme PROTEGE,
- 43M XPF (360 340€) subvention CNDS,
- 147,5M XPF (3,5M€) virement de la section de fonctionnement,
- 2M XPF issus de produits de cessions d'immobilisations.

**La répartition des dépenses d'investissement** se ventile de la manière suivante :

	BP 2019	Poids dépenses / Inv	BP 2018	Poids dépenses / Inv	Evolution 2019/2018
FONCTION 0 - ADMINISTRATION GENERALE	6 950 000	0,87%	73 223 615	36,08%	-90,51%
FONCTION 1 - SECURITE ET ORDRE PUBLIC	500 000	0,06%	1 500 000	0,74%	-66,67%
FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT	200 000	0,03%	802 800	0,40%	-75,09%
FONCTION 3 - CULTURE, JEUNESSE, SPORTS / LOISIRS	58 075 000	7,26%	17 698 120	8,72%	228,14%
FONCTION 6 - TRAVAIL, EMPLOI et FORMAT <sup>o</sup> PROFES.	325 000	0,04%	1 682 800	0,83%	-80,69%
FONCTION 7 - AMENAGEMENTS, ENVIRONNEMENT	175 078 043	21,90%	28 634 027	14,11%	511,43%
FONCTION 8 - TRANSPORTS et COMMUNICATION	482 431 448	60,34%	70 518 588	34,75%	584,12%
FONCTION 9 - ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT	75 899 022	9,49%	8 895 000	4,38%	753,28%
TOTAL des DÉPENSES d'INVESTISSEMENT	799 458 513		202 954 950		293,91%

### **Fonction 0** – Administration Générale (6 950 000 XPF)

Hormis 4,10M XPF de remboursement du capital des emprunts BEI (Banque Européenne d'Investissement), il est budgété l'acquisition de logiciels et matériels informatiques à hauteur de 3,66M XPF, du matériel bureautique, des travaux sur les réseaux informatiques et de la rénovation de bâtiments.

### **Fonction 1** – Sécurité Incendie (500 000 XPF)

Acquisition de matériel et outillage incendie pour 500K XPF.

### **Fonction 2** – Enseignement (200 000 XPF)

Acquisition de mobilier pour le STOSVE à Wallis.

**Fonction 3** – *Culture, jeunesse et sports (58 075 000 XPF)*

Budget culture : 7,23M XPF comprenant 5M XPF sur le projet de bâtiment d'archives. Opération qui bénéficie également de financements État (CDD 109K€ en AE et 80K€ en CP + Ministère de la Culture).

Budget jeunesse et sports : le budget d'investissement s'établit à 50,80M XPF contre 8,50M XPF au BP 2018. Hausse s'expliquant par les projets financés par le CNDS :

- 37 M XPF pour la réhabilitation de la Halle Sisia (27M) et la salle de musculation Kafika (10M),

Par ailleurs, des frais d'études sont prévus pour le parcours de santé (6M) et des dépenses de mise aux normes d'hygiène et sécurité (5M).

**Fonction 6** – *SITAS – (325 000 XPF)*

Acquisition de mobilier.

**Fonction 7** – *Environnement & TP – (175 078 043 XPF)*

- 142M XPF consacrés au programme PROTEGE : 125,4M pour les politiques de l'eau et 16,70M pour les espèces envahissantes.

- 11M XPF consacrés à l'électrification à Wallis : il s'agit d'enfouir une ligne haute tension surplombant un réservoir de carburant d'EEWF,

- 5M XPF consacrés à l'électrification à Futuna,

- 6,4M XPF consacrés au CET,

- 10,58M XPF consacrés à des travaux de l'aérodrome et la réhabilitation de l'aérogare,

- 4M XPF pour la sécurité routière répartis entre Wallis et Futuna à parts égales.

**Fonction 8** – *TP & SAMPPB – (482 431 448 XPF)*

Dotation investissement quasiment multipliée par 3 (3M XPF au BP 2017) portant essentiellement sur l'infrastructure sise Wallis :

- 417,66M XPF consacrés à l'aménagement de l'aéroport de Vele (Convention avec la DGAC),

- 25M XPF pour l'aménagement des routes à Wallis,

- 4,19M XPF pour des véhicules,

- 16M XPF pour le SAMPPB : Réfection du quai de Wallis et balisage pour 5M par opération,

- 4M XPF pour la sécurité routière répartis entre Wallis et Futuna à parts égales.

## **Fonction 9 – AED – STSEE – ECORU – (75 899 022 XPF)**

L'investissement est principalement portée par les services de l'agriculture. La répartition est la suivante :

- 67M XPF au titre du programme PROTEGE (Gestion forestière 20M et Gestion aquaculture 47M),
- 3M XPF pour l'acquisition d'un véhicule,
- 5M XPF pour l'acquisition de matériels et divers petits travaux.

## **II. SECTION de FONCTIONNEMENT**

Comme chaque année, la plus grande partie du budget du Territoire porte sur la section fonctionnement. Cette année elle représente 82,83 % (3 857 422 886 / 4 656 881 399 XPF) du budget contre 94,16 % l'an passé alors qu'en valeur absolue la section s'est accrue de +18 %. Ceci s'explique par l'importance de la section d'investissement (800M contre 202M en 2018). Ainsi, on revient sur un niveau comparable à celui de 2017 (82%).

Sur la section de fonctionnement, les éléments marquants sont les suivants :

### **1/ CHARGES DE PERSONNEL :**

Ce poste de charges a toujours représenté de 38 à 43 % du budget de fonctionnement. Pour le BP 2019, malgré la hausse de 7 % de la masse salariale (+91M liées aux créations de postes), sa part relative dans la section de fonctionnement s'est abaissée à 35 %.

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution des charges de personnel sur les 3 derniers BP, incluant notamment le coût annuel par agent. Le coût demeure contenu entre 2018 et 2019, et reste encore inférieur à celui observé en 2017.

	Budget primitif 2018	Budget primitif 2019	EVOLUTION 2019/2018	Pour Mémoire Budget primitif 2017
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL COMPTES 641-645-648	1 269 166 482	1 360 338 154	7,18%	1 442 245 957
PART DES CHARGES DE PERSONNEL / CHARGES DE FONCTIONNEMENT	38,77%	35,27%		43,32%
EFFECTIFS AGENTS PERMANENTS HORS SPT CREATIONS DE POSTES INCLUSES	304	325	6,91%	342
COUT ANNUEL CHARGE PAR AGENT	4 174 890	4 185 656	0,26%	4 217 093

En matière de créations de postes (SPT compris), les besoins des services font ressortir un impact financier de l'ordre de 37M XPF pour 21 postes. Bien qu'il y ait 1 création de plus qu'en 2018, le coût total 2019 est inférieur au coût de 2018. Ceci s'explique par le lissage des recrutements sur l'année 2019. Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de créations par budget ainsi que l'enjeu financier qu'il représente.

	Budget primitif 2018		Budget primitif 2019	
	Nb de postes	Enjeu financier	Nb de postes	Enjeu financier
CREATIONS DE POSTES BUDGET PRINCIPAL	18	35 903 531	19	33 280 663
CREATIONS DE POSTES SPT	2	4 257 597	2	4 078 367
TOTAL CREATIONS DE POSTES	20	40 161 128	21	37 359 030

## **2/ ADMINISTRATION GENERALE (SOUS FONCTIONS 01-02-03-04-05-08)**

La fonction 0 administration générale représente un budget de fonctionnement de l'ordre de 948M XPF soit 1/4 de la section de fonctionnement. Cette fonction inclut notamment les budgets de fonctionnements d'une partie des services territoriaux sis à l'Administration supérieure (sous fonction 02), l'Assemblée Territoriale (sous fonction 03) et les délégations et régie du tabac (sous fonction 08). Les masses financières concernent essentiellement des charges de personnel au sens strict (rémunérations + cotisations sociales) à hauteur de 418M XPF :

- – Administration supérieure (SRE-Finances-Secrétariat générale- RH-Cabinet-Informatique-BBL-SCOPPD) : 189,7M XPF,
- – Assemblée Territoriale: 114M XPF,
- – Délégations, RLT et CD: 114M XPF,

## **3/ STOSVE & ENSEIGNEMENT (SOUS FONCTIONS 20-22-23-28) :**

Le budget de fonctionnement du STOSVE est en recul de 7,37 %. Le niveau des dotations s'est fondé sur le rythme de consommation du service s'établissant à 82 % au 30/10/2018.

Les éléments marquants du secteur de l'enseignement sont les suivants :

- – 49,50 M.XPF consacrés à la mesure « passeport mobilité volet étudiant », un maintien de la dotation,
- – 155,40 M.XPF consacrés à l'enseignement secondaire,
- – 94,65 M.XPF consacrés au transport scolaire et aux aides aux familles,
- – 11,50 M.XPF consacrés à l'enseignement supérieur.

Le tableau suivant reprend ces chiffres et les met en perspective du BP 2018.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2018	Budget primitif 2019	Conso 30/10/2018	Taux de C° / BP 2018
ECD/PASSEPORT MOBILITE ETUDIANTS	49 500 000	49 500 000	40 786 310	<b>82,40%</b>
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	161 800 000	159 400 000	137 676 502	<b>85,09%</b>
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	15 800 000	11 500 000	10 487 002	<b>66,37%</b>
TRANSPORT SCOLAIRE – AIDES FAMILLES ....	111 315 000	94 650 000	95 439 685	<b>85,74%</b>
AUTRES DEPENSES STOSVE	31 727 813	27 826 341	19 854 602	<b>62,58%</b>
<b>TOTAL STOSVE – ENSEIGNEMENT</b>	<b>370 142 813</b>	<b>342 876 341</b>	<b>304 244 101</b>	<b>82,20%</b>

Dans le détail, les chiffres clés sont les suivants :

- - 80 M.XPF – Hébergement et restauration de Lano et Sofala et 45 M.XPF pour le lycée.
- - 70 M.XPF – Transport scolaire terrestre à Wallis (50M XPF) et Futuna (20M XPF).
- - 15 M.XPF – Transport scolaire aérien inter îles.
- - 12 M.XPF– Bourses à l'enseignement secondaire et 1 MF.XPF pour l'enseignement supérieur.

La baisse de dotation par rapport au BP 2018 résulte essentiellement du poste transport scolaire. Cela étant, les besoins du service feront l'objet d'un abondement lors du budget supplémentaire 2019.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2018	Budget primitif 2019	Conso 30/10/2018	Taux de C° / BP 2018
HERBERGT/RESTAURATION LANO ET SOFALA	80 000 000	80 000 000	66 666 668	<b>83,33%</b>
HERBERGT/RESTAURATION LYCEE	50 000 000	45 000 000	37 599 851	<b>75,20%</b>
BOURSES POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	10 000 000	12 000 000	11 859 655	<b>118,60%</b>
BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1 500 000	1 000 000	447 002	<b>29,80%</b>
BOURSES ENSEIGNEMENT/HAUT NIVEAU	5 000 000	5 000 000	7 000 000	<b>140,00%</b>
TRANSPORT SCOLAIRE TERRESTRE WALLIS ET FUTUNA	70 000 000	50 000 000	57 996 656	<b>82,85%</b>
TRANSPORT SCOLAIRE AERIEN W/F	15 000 000	15 000 000	13 442 700	<b>89,62%</b>
<b>TOTAL – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE &amp; SUPERIEUR</b>	<b>231 500 000</b>	<b>208 000 000</b>	<b>195 012 532</b>	<b>84,24%</b>

#### **4/ CULTURE (SOUS FONCTIONS (31) :**

Le secteur de la Culture voit son budget passer de 86,8M à 142,73M XPF, soit +64 %. Cette hausse s'explique par l'inscription du budget de l'Académie des langues (30M XPF) au BP 2019, et par la croissance des charges de personnel (+22M XPF) liée au recrutement de 3 agents.

Les éléments marquants du secteur de la culture sont les suivants :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2018	Budget primitif 2019	Conso 30/10/2018	Taux de C° / BP 2018	Evolution 2019/2018
ACADEMIE DES LANGUES	0	30 000 000	27 509 825	#DIV/0 !	#DIV/0 !
SITES ET MONUMENTS CULTURELS WALLIS ET FUTUNA	1 630 000	1 050 000	721 426	44,26%	-35,58%
SUBVENTION ASSOCIATION DES FEMMES	2 500 000	2 500 000	2 700 000	108,00%	0,00%
ARCHIVES	1 975 000	3 420 000	1 381 152	69,93%	73,16%
<b>TOTAL CULTURE</b>	<b>86 841 738</b>	<b>142 729 151</b>	<b>94 674 379</b>	<b>109,02%</b>	<b>64,36%</b>

#### 5/ JEUNESSE et SPORTS (SOUS FONCTIONS 32-33) :

Outre les recettes liées à l'investissement issues du CNDS, le STJS bénéficiera également de recettes de fonctionnement du CNDS

- **- 33 M.XPF – Subventions accordées par le CNDS.**

En matière de dépenses de fonctionnement, le budget du service est en hausse de 13,34% et un taux de consommation de 84 %.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2018	Budget primitif 2019	Conso 30/10/2018	Taux de C° / BP 2018	Evolution 2019/2018
SUBVENTION AU FTDS	3 000 000	1 000 000	5 200 000	173,33%	-66,67%
CTOS	2 500 000	9 000 000	2 500 000	100,00%	260,00%
PRIME AUX MEDAILLES	8 000 000	12 000 000	0	0,00%	50,00%
ALLOCATIONS SPORTIFS EXCELLENCE	3 600 000	4 500 000	4 050 000	112,50%	25,00%
SUBVENTION VAA	0	1 200 000	0	#DIV/0 !	#DIV/0 !
<b>TOTAL JEUNESSE ET SPORTS</b>	<b>156 586 276</b>	<b>177 478 492</b>	<b>131 808 532</b>	<b>84,18%</b>	<b>13,34%</b>

#### 6/ PROTECTION SOCIALE (SOUS FONCTIONS 51-52-53-54-55) :

Ce volet comprend en premier lieu les aides versées aux personnes porteuses d'un handicap et ainsi qu'aux personnes dépendantes. Par ailleurs, ce volet comprend également l'ensemble des aides destinées aux familles.

Les chiffres clés pour le BP 2019 sont les suivants :

- - 222,86 M.XPF – Au titre du pacte social (Handicap et personnes âgées).
- - 87,75 M.XPF – Aide sociale à l'enfant incluant la revalorisation et 3,1M pour la prime à la naissance
- - 21 M.XPF – Aide à l'électricité et 10M XPF pour l'allocation d'aide pour l'eau 60M3,
- - 9 M.XPF – Transport des accompagnateurs de malades évacués sanitaires,
- - 34 M.XPF – Aide aux conjoints retraités,



Le tableau ci-après rend compte de l'évolution des principaux postes de la protection sociale :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2018	Budget primitif 2019	Conso 30/10/2018	Taux de C° / BP 2018	Evolution 2019/2018
PACTE SOCIALE – HANDICAP/PERSONNES AGEES	222 860 000	223 110 000	155 584 502	69,81%	0,11%
FAMILLE ET ENFANCE (AIDE SOCIALE ENF-AIDES EAU ELEC)	134 856 000	135 556 000	115 037 721	85,30%	0,52%
PENSIONS CONJOINTS RETRAITES	34 000 000	34 000 000	31 338 732	92,17%	0,00%
LOGEMENT SOCIAL	6 800 000	6 700 000	14 674 067	215,80%	-1,47%
LUTTE EXCLUSIONS AIDE MEDICALE (EVASAN)	24 433 600	10 800 000	24 888 960	101,86%	-55,80%
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE</b>	<b>423 449 600</b>	<b>410 166 000</b>	<b>341 523 982</b>	<b>80,65%</b>	<b>-3,14%</b>

**7/ ENVIRONNEMENT (SOUS FONCTIONS 71-72-73-74-77-78) :**

Le budget du service de l'Environnement est en hausse de 2 M XPF résultant de la hausse du coût de la convention Météo France passant de 4,2M à 7,8M.

- – 8 M.XPF – Ecotaxe.
- – 7,8 M.XPF – Convention Météo France Vele.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2018	Budget primitif 2019	Conso 30/10/2018	Taux de C° / BP 2018
<b>TOTAL ENVIRONNEMENT</b>	<b>94 668 892</b>	<b>96 993 622</b>	<b>75 908 306</b>	<b>80,18%</b>

**8/ INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS (SOUS FONCTIONS 81-82) :**

Les chiffres clés concernant les infrastructures et la desserte sont les suivants :

- - 316,50 M.XPF – Subvention d'équilibre au transport aérien (desserte aérienne inter îles),
- - 5 M.XPF – Fourniture et entretien voirie à Wallis,
- - 2 M.XPF – Entretien routes et ponts à Futuna.

S'agissant de la desserte aérienne, le montant de la subvention est prévu par une convention quinquennale. Elle a fait l'objet d'un avenant arrivant à échéance le 28/02/2018. Le Territoire s'engage à prendre en charge les déficits d'exploitation de la société Air Calin à hauteur de 359 000 000 XPF par an. La dotation au BP 2019 sera ensuite complétée au BS au regard du compte d'exploitation de 2018, certifié par un Commissaire aux comptes, transmis à l'Administration Supérieure.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2018	Budget primitif 2019	Conso 30/10/2018	Taux de C° / BP 2018
ENTRETIEN ROUTES ET PONTS A FUTUNA	2 000 000	2 000 000	2 222 260	111,11%
FOURNITURE DE VOIRIE ET ENTRETIEN A WALLIS	10 000 000	5 000 000	9 983 100	99,83%
SUBVENTION EQUILIBRE DESERTE AERIENNE	291 600 000	316 496 186	312 890 038	107,30%

### **9/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (SOUS FONCTIONS 90 & 91) :**

Le développement économique constitue une priorité du Territoire. Pour ce faire, différents outils sont mis en œuvre, dont les montants figurant au BP sont les suivants :

- - 5 M.XPF – Aide à la péréquation gaz,
- - 20 M.XPF – CTI – Code territorial des investissements,
- - 16 M.XPF – Fonctionnement – ADIE,
- - 33,41 M.XPF – Aide à la continuité territoriale,

Le tableau fait ressortir les dotations 2018/2019 des principales mesures gérées par les AED :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2018	Budget primitif 2019	Conso 30/10/2018	Taux de C° / BP 2018
AIDE PEREQUATION GAZ – FUTUNA	5 000 000	5 000 000	6 576 375	131,53%
CTI / CODE TERRITORIAL DES INVESTISSEMENTS	20 000 000	20 000 000	47 098 348	235,49%
AIDE A LA CONTINUITÉ TERRITORIALE	33 412 888	33 412 888	19 889 611	59,53%
ADIE	16 000 000	16 000 000	21 600 000	135,00%

Pour la ligne du CTI faisant état d'une surconsommation, cela est lié à la dotation supplémentaire dont les AED ont bénéficié après le budget supplémentaire 2018.

Pour le service de la statistique (sous fonction 91), outre les charges de personnel, la principale dépense concerne l'enquête budget des familles à hauteur de 10M XPF.

### **10/ DEVELOPPEMENT – PÊCHE (SOUS FONCTIONS 92) :**

- – 3 M.XPF – Reversement aux pêcheurs de la taxe de carburant. Même montant que l'an passé. Au 30/10/2018, une somme de 3,35M XPF a été dépensée sur cette ligne de crédit.

### **11/ VERSEMENT SUR RECETTES (SOUS FONCTIONS 98) :**

- – 42 M XPF contre 50,30M XPF en 2018.

Il s'agit des crédits versés à la CCIMA. Ils résultent de l'affectation de la TSA (taxe sur les sociétés sans activité – 8,99M), des droits proportionnels (32,25M) et de la taxe pour frais de chambre interprofessionnelle (9,29M).

## **II – LES BUDGETS ANNEXES 2019**

### **1./ LE BUDGET ANNEXE du service des postes et télécommunications (SPT)**

Le budget annexe primitif 2019 du SPT s'établit comme suit :

	DEPENSES			Conso 30/10/2018	Taux de C° / BP 2018
	BP 2019	BP 2018	EVOLUTION		
SECTION INVESTISSEMENT	402 762 053	103 400 000	289,52%	129 519 459	125,26%
SECTION FONCTIONNEMENT	645 000 000	684 237 708	-5,73%	543 083 243	79,37%
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 047 762 053</b>	<b>787 637 708</b>	<b>33,03%</b>	<b>672 602 702</b>	<b>85,39%</b>

	RECETTES			Conso 30/10/2018	Taux de C° / BP 2018
	BP 2019	BP 2018	EVOLUTION		
SECTION INVESTISSEMENT	402 762 053	103 400 000	289,52%	0	0,00%
SECTION FONCTIONNEMENT	645 000 000	684 237 708	-5,73%	525 509 801	76,80%
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 047 762 053</b>	<b>787 637 708</b>	<b>33,03%</b>	<b>525 509 801</b>	<b>83,16%</b>

La hausse significative de la section d'investissement s'explique par la prise en compte des financements de la RIM Numérique du 12/10/2018, soit 2,9M€ (346 062 052 XPF).

#### **A) Section fonctionnement :**

La section fonctionnement est en diminution en raison de moindres rentrées liées aux abonnements internet. Les recettes passent de 560M XPF à 450M XPF. Le montant total des recettes ne baisse pas de 110M XPF en raison de recettes supplémentaires liées à la téléphonie mobile (+60M XPF).

Concernant les dépenses de fonctionnement, on peut citer figurent les charges d'intérêts. Il s'agit des emprunts contractés auprès de l'AFD et de la CPS WF et les charges s'établissent à 5,5M et 5,5M soit 11M XPF.

Enfin, parmi les dépenses de fonctionnement on peut notamment faire état de :

- les créations d'emplois à hauteur de 4 078 367 XPF (2 emplois),
- une assurance obligatoire pour les bâtiments évaluée à 10M XPF,
- une baisse des dépenses d'électricité passant de 25M XPF en 2018 à 12,50M XPF pour 2019.

Pour conclure sur la section fonctionnement, il est prévu un virement à la section d'investissement à hauteur de soit 56,70M XPF, ce qui constitue l'autofinancement du BA du SPT.

## **B) Section investissement :**

### **VERSION CT :**

Par rapport au BP 2018, la section d'investissement a été multipliée par 4. Sur l'exercice précédent, les recettes d'investissement reposaient sur un autofinancement à 100 % consistant en un virement de la section de fonctionnement à hauteur de 103M XPF. Or, au titre du BP 2019, à l'issue d'une RIM Numérique une somme de 2,9M€ maximum est destinée au financement du THD. Ainsi, l'autofinancement sur 2019 ressort à 14 %.

Une part importante est consacrée au remboursement des engagements financiers suite à la mise en place du GSM, pour lequel les remboursements sont comptabilisés dans leur totalité en 2019.

- 46,20M XPF pour les emprunts GSM. D'une part, le remboursement en capital de l'emprunt contracté auprès de l'AFD représente un montant de 27,20M XPF. D'autre part, le SPT est tenu de rembourser la CPSWF à hauteur de 19M XPF.

Peu d'investissement provisionnés en raison de restes à réaliser importants (179M XPF). A l'issue du BS, les dépenses d'investissement s'établissaient ainsi à 282M XPF soit un taux d'exécution de 45 %.

## **2./ BUDGET ANNEXE de la stratégie territoriale de développement numérique (STDDN)**

Le budget annexe de la stratégie territoriale de développement numérique (STDDN) a été créé spécifiquement au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour isoler les opérations liées à la mise en place de cette stratégie, dont notamment l'installation du câble numérique sur le Territoire de Wallis et Futuna.

Pour mémoire, ce budget avait intégré les opérations de l'appui budgétaire de l'Union Européenne d'un montant de 2.326.968.973 XPF, soit 19,5 M€. Dans l'attente de la réception des fonds, un prêt court terme est souscrit auprès de l'AFD à hauteur de 1 551 312 620 XPF, soit 13 M€ et enregistré pour une période maximale de 3 ans. L'ensemble de ces montants avaient été inscrits sur le BA de la STDDN. Or, suite à la venue d'une délégation de l'UE en octobre 2018, il a été demandé qu'une partie des recettes (correspondant aux tranches variables) soit retirée du BA car l'attribution de ces tranches n'est pas certaine. Pour ce faire, la traduction budgétaire de cette mesure se décline via la DM n°06/2018.

## **III – ANV**

Des demandes d'admission en non valeur (ANV) ont été demandées par le comptable public portant sur le budget principal et le budget annexe du SPT. Elles ont fait l'objet d'un examen par le service des finances, puis en commission des finances du 26/10/2018. Au terme de l'examen, les poursuites réalisées par le comptable sont proportionnées et ne sont pas atteintes par la prescription. Dans ces conditions, l'ordonnateur peut valider ces ANV sur le budget primitif 2019.

Concernant les enjeux financiers, ils ressortent comme suit :

- 937 701 XPF pour le budget principal,
- 3 714 162 XPF pour le BA SPT.